



Paris-Tegu remporte un concours de sécurité routière

La filiale de Lafarge au Honduras a lancé, au second trimestre 2012, la deuxième édition d'un concours national de sécurité routière.

Le concours comportait 3 catégories :

- Certification des conducteurs
- Contrôle de vitesse
- Surcharge des véhicules

Un projet a été sélectionné pour chacune d'entre elles et Paris-Tegu a remporté le prix « contrôle de vitesse ».

L'insécurité routière au Honduras en quelques chiffres

2^e cause de mortalité

1^{ère} cause de mortalité chez les 5 à 29 ans

6 fois plus de morts que dans les pays occidentaux



Témoignage de Mathilde Thiebault, Présidente de Paris-Tegu

« Pour lutter contre l'insécurité routière, nous attachons une grande importance à la participation des jeunes. Ce sont les futurs conducteurs et citoyens du pays. C'est à leur âge qu'il faut commencer la prévention. En étant partie prenante du projet, ils prendront d'autant plus conscience de l'importance d'adopter des comportements plus responsables. Bien sûr, nous ne pouvons pas entreprendre ce défi seuls. Avec ce concours, c'est une formidable coopération entre le public, le privé et la société civile qui se met en place, et qui rendra notre action plus cohérente et plus solide. »



Ricardo Barrera, administrateur du centre de Paris-Tegu et Yanali, jeune leader lors de l'évènement de remise des prix.

Le prix du concours Lafarge

Paris-Tegu recevra, dans un premier temps, un appui technique et les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre d'un projet pilote puis, dans un second temps, un soutien dans la recherche de fonds pour pouvoir développer son projet au niveau national.

Le projet Paris-Tegu

Il s'agit d'un programme éducatif destiné aux jeunes de dernière année de collège. L'objectif est qu'ils participent, dans le cadre de leur stage obligatoire de fin d'études (travail d'intérêt général), à des travaux d'installation et à l'amélioration des systèmes de signalisation horizontale (marquages au sol, ralentisseurs, passages piétons) afin de réduire la vitesse des véhicules.



Témoignage de Yanali, jeune leader du CCAA

« Pour les jeunes de dernière année de collège comme moi, c'est un très bon projet de travail d'intérêt général, car actuellement le samedi nous faisons toujours la même chose : couper la végétation de la montagne. Si tout le monde s'y met, on pourra se sortir de ce fléau. J'espère que bientôt nous pourrions dire : « zéro accident, zéro décès, respectons la sécurité routière, sauvons nos vies pour vivre dans un Honduras meilleur ».



Plus d'infos



FORMULAIRE DE DON

Aidez-nous à poursuivre et à développer notre action

Paris-Tegu étant déclarée d'intérêt général, votre don ouvre droit à un avantage fiscal.

Pour les particuliers : votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% de son montant dans la limite de 20% de votre revenu imposable. En cas de dépassement de ce plafond, vous pouvez reporter l'excédent sur les 5 années suivantes.

Paris-Tegu vous délivrera un reçu fiscal, avec l'ensemble des sommes versées dans l'année, que vous devrez joindre à votre déclaration d'impôt.

Un don de 30 € ne vous coûte en réalité que 10 € après déduction fiscale

Comment donner ?

Faire un don en ligne sur notre serveur sécurisé

Il vous suffit de remplir le formulaire sur notre site internet et de suivre les indications qui vous seront données.

Faire un don par chèque

Il vous suffit d'envoyer le 1er formulaire ci-dessous rempli et votre chèque à Paris-Tegu.

Faire un don régulier par prélèvement automatique

Si vous optez pour un don régulier, il vous est possible de mettre en place un prélèvement automatique. Pour cela, il vous suffit de remplir les deux formulaires ci-dessous et de les envoyer à Paris-Tegu.

Merci pour votre soutien !

Bulletin de participation

à adresser à : Association Paris-Tegu, 118, rue Monge 75005 Paris.

Tel : 06 03 49 46 56 - E-mail : thomas.simon@paris-tegu.org

Nom (majuscules) : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ E-mail : _____

DON MANUEL : je soutiens l'Association Paris-Tegu par le versement d'un don d'un montant de _____ €

PARRAINAGE : je m'engage à soutenir l'Association Paris-Tegu pendant une durée de : 1 an 2 ans 3 ans
en m'engageant à verser la somme de : _____ € sur une base mensuelle trimestrielle annuelle

MODE DE VERSEMENT :

Chèque (à l'ordre de « Association Paris-Tegu »)

Virement

Prélèvement automatique¹

Fait à : _____ Le : _____ Signature : _____

Domiciliation Bancaire : Société Générale, 26 avenue des Gobelins, 75013 Paris

Code Banque : 30003 – Code Guichet : 03350 – Numéro de compte : 00037288202 – Clé R.I.B. : 07

Autorisation de Prélèvement Automatique¹

Numéro national d'émetteur : 520346

Je choisis la formule du soutien régulier par prélèvement automatique et j'autorise ma banque à prélever en faveur de l'association Paris-Tegu :

15€ 20€ 50€
A ma convenance : _____ €

Mensuellement
Trimestriellement
Annuellement

Fait à : _____

Le : _____

Signature : _____

Coordonnées du débiteur

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Coordonnées bancaires

Etablissement : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Code banque Code guichet

Numéro du compte

Clé RIB

Je retourne le présent coupon, accompagné d'un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP)

¹Dans le cas d'un versement sous forme de prélèvement automatique et uniquement dans ce cas, merci de bien vouloir remplir le formulaire ci-dessous et le renvoyer avec le bulletin de participation ci-dessus à Paris-Tegu.